



14 INFOMAG

LE MAGAZINE DE LA MAIRIE DU 14^e ARRONDISSEMENT N°31 JANVIER-FÉVRIER 2016

Avec 2800 commerces,
notre arrondissement
a la chance de bénéficier
d'une offre commerciale
de qualité et diversifiée

p. 12 à 15



En images, une cérémonie
des vœux sous le signe
de la jeunesse

p. 4



Les murs végétalisés
du Budget Participatif

p. 9



L'actu vue par
les collégiens

p. 10



**LA VIE
COMMERCANTE
DU 14^e**

PUBLICITÉ



© Orélie Grimaldi

ÉDITORIAL

CARINE PETIT, MAIRE DU 14^e ARRONDISSEMENT

L'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une belle année 2016, qu'elle vous comble de joie et de sérénité.

Tout au long de l'année passée, j'ai porté mon écharpe tricolore de Maire, que je considère comme le plus beau mandat de notre République. Je l'ai portée pour marier et commémorer mais aussi pour respecter à deux reprises une minute d'hommage et de recueillement national. Après les moments monstrueux que nous avons vécus, j'ai porté cette écharpe avec beaucoup d'émotion mais aussi avec une certaine force et un aplomb certain de vie et d'envie d'agir dans ces moments « d'après ».

Cette force me vient de la Maire de Paris, Anne Hidalgo, qui par ses gestes et ses mots a su si bien porter les valeurs de Paris et afficher sa confiance envers les parisiens pour se relever. Elle me vient aussi pour beaucoup de vous et de votre détermination à trouver avec nous des solutions. Fort de ce soutien, nous allons continuer d'agir en 2016 dans tous nos quartiers, avec comme boussole les principes de la laïcité, de l'égalité, de la tolérance, de l'inclusion.

Nous le ferons d'abord au nom de la jeunesse, qui guide pour une large part nos actions et qui mérite, de notre part à tous, que nous résistions à l'enlèvement et au climat ambiant qui ne laisse transpirer que la peur du lendemain ou de l'autre.

C'est pour elle que nous mettrons résolument en application les engagements de la COP21, que nous continuerons d'agir en faveur de l'école, du logement, du tissu associatif local, de tout ce qui peut donner les moyens et l'envie de se construire une insertion heureuse.

Ce numéro a été réalisé avec la participation de jeunes de l'arrondissement invités en tant que co-rédacteurs en chef. Sur ce terrain et bien d'autres, nous continuerons de leur confier les clés pour leur laisser exprimer toute leur formidable potentialité.

Végétalisation, art dans la rue et dans les équipements publics, rénovation de la rue Daguerre, concertation sur l'avenue du Général Leclerc, lancement des travaux de la première maison de santé Porte de Vanves, début de la reconquête de la coulée verte Vercingétorix... 2016 sera à nouveau une année de grandes réalisations, certaines directement issues de vos propositions dans le cadre du Budget Participatif.

A très bientôt pour continuer de les concrétiser ensemble !

CARINE PETIT
MAIRE DU 14^e ARRONDISSEMENT DE PARIS

 @carine_petit

Directeur de la publication : Carine Petit – Responsable de la rédaction : Laurent Sounack
Rédaction : Julie Bordron, Thomas Charrier, Gwenaëlle Evin, Chloé Le Gouez, Sophie Jospin, Mélanie Méreau-Jeanne, Olivier Rougier – Photos : Anthony Deperraz, Orélie Grimaldi, Yann Guillotin, Georges Viaud – Courriel : ma14infomag@paris.fr – Tél : 01 53 90 68 36 – Publicité : S.C.P. : 01 46 39 46 39 – Votre magazine est disponible en braille et audios : 01 47 05 40 30

Création graphique : Advitam. Tirage : 74 000 ex. Impression : Léonce Deprez
Distribution : Privilège Communication – papier certifié PEFC gestion durable des forêts.

SOMMAIRE

• • •

EN IMAGE/ AGENDA

De 2015 à 2016

p. 4-5

ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Priorité au logement,
contrat pour valoriser la jeunesse,
règlement pour simplifier les travaux,
nouveau conservatoire

p. 7

LE 14^e EN MOUVEMENT

Présentation de l'étude sur le site
Saint-Vincent de Paul

p. 8

Le projet de halle alimentaire

p. 8

Plus de jardins sur les murs

p. 9

L'actu vue par les collégiens du 14^e

p. 10-11

ZOOM SUR

La vie commerçante du 14^e

p. 12-15

DÉCRYPTAGE

Trouver un mode de garde
adapté pour son enfant

p. 17

TRIBUNES

p. 18-19

EN IMAGE DE 2015 À 2016



© Yann Guilloin

LA CIE BOUCHE À BOUCHE DRESSE SON BANQUET À LA MAIRIE

Un vent d'excentricité a soufflé le 17 décembre dans le hall et la galerie de la mairie, où la troupe théâtrale de Marie-Do Fréval faisait étape pour une soirée interactive et musicale. Habillés en noir et paillettes, les convives se sont mêlés aux comédiens pour participer à « un banquet des familles recomposées », faisant revivre l'esprit des réunions de famille, des plus joyeuses aux plus extravagantes.

UNE CÉRÉMONIE DES VŒUX SOUS LE SIGNE DE LA JEUNESSE

En présence de la Maire de Paris Anne Hidalgo, Carine Petit, Maire du 14^e et l'ensemble de l'équipe municipale ont souhaité la bonne année aux habitants de l'arrondissement, à l'occasion de la cérémonie des vœux, célébrée le samedi 9 janvier au centre sportif Elisabeth. Après le discours de la Maire, qui a rendu un hommage particulier à la jeunesse de notre arrondissement, les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié et de la bonne année. La soirée s'est poursuivie sur une touche festive, sur la piste de danse, mais aussi autour de nombreux ateliers créatifs.



© Anthony Depérez



© Yann Guilloin

FORMATION CITOYENNE

Le 17 décembre était organisé à la mairie une soirée de formation citoyenne sur le thème « Les clés du fonctionnement de la Ville de Paris et présentation du Budget ». Animateur de la soirée, Sami Kouidri, le directeur général des services de la Mairie du 14^e a d'abord présenté le fonctionnement des différents acteurs de l'institution parisienne puis expliqué l'élaboration du budget annuel de la Ville et comment s'y articule le budget participatif. Le support de formation est disponible sur le site mairie14.paris.fr, dans la rubrique Conseils de quartier.



© Yann Guilloin

LE GRAND WEEK-END DES INITIATIVES SOLIDAIRES

Les 27, 28 et 29 novembre, sur le site de Saint-Vincent de Paul, la mairie du 14^e et les Grands Voisins vous ont invité à découvrir comment nous pouvons œuvrer différemment, en préservant l'environnement et l'équité sociale. En plus des nombreux débats animés par l'équipe de la radio Libre à toi, des repas, jeux, concerts et spectacles étaient organisés à la Lingerie et dans les allées extérieures pour permettre à tous de découvrir ce nouvel espace de convivialité du 14^e.



© Yann Guilloin

LES ARTISANS D'ART S'EXPOSENT À LA LINGERIE

Bijoux, peintures, objets de décorations... Le 13 décembre, une dizaine d'artisans d'art du 14^e étaient réunis à la Lingerie pour présenter leurs créations. L'occasion pour le public d'admirer leur travail mais aussi de trouver des cadeaux originaux avant les fêtes.

AGENDA JANVIER- FÉVRIER 2016

DU 18 JANVIER AU 19 FÉVRIER

PRÉPARER LE BUDGET PARTICIPATIF 2016

Kiosque citoyen, sur le terre-plein central, face au 12 boulevard Edgar Quinet

Pour amorcer la dynamique du Budget Participatif Parisien 2016, des permanences d'information seront assurées quotidiennement au kiosque citoyen du 18 janvier au 19 février, de 16 à 18h. Ceux qui veulent présenter leur projet

pour Paris pourront participer à des ateliers de construction de projet les mardis de 18h à 20h. Un autre atelier de construction collective de projet sera proposé le samedi 19 février de 10h à 13h.

LUNDI 1^{er} FÉVRIER, 19H

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Salle des mariages, 2 place Ferdinand Brunot

Ordre du jour et documentation à consulter préalablement sur le site mairie14.paris.fr

SAMEDI 23 JANVIER
ET 13 FÉVRIER, 15H

CONFÉRENCES DE LA SHA14

La Société Historique & Archéologique du 14^e initie sa programmation 2016 avec 2 conférences, la première présentée le 23 janvier par Georges Viaud et consacrée à « la légende des siècles ou l'histoire des voies du XIV^e » et la seconde le 13 février, présentée par Roland Berman sur « l'histoire des hôpitaux du XIV^e ».

> Plus d'information sur sha14.asso.fr

SAMEDI 6 FÉVRIER DE 11H À 19H

LIRE LA BRETAGNE

Mairie Annexe, 12 rue Pierre Castagnou

La Mairie du 14^e accueille la 3^e édition du salon du livre breton, organisé par la Mission Bretonne et la Fédération des Sociétés bretonnes de la région Parisienne. Conférences, lectures de textes, musique... Allez à la découverte des auteurs bretons!

> Programme dans le livret des événements et sur mairie14.paris.fr

SAMEDI 20 FÉVRIER DE 15H À 19H

FÊTE DES LANGUES MATERNELLES

Salle des mariages, 2 place Ferdinand Brunot

À l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle de l'UNESCO, la mairie du 14^e vous invite à une après-midi d'évasion et de découverte avec défilé de costumes, danses, musiques, contes et poèmes du monde. Un goûter et des animations sont prévus pour les enfants.

> Programme dans le livret des événements et sur mairie14.paris.fr

DIMANCHE 21 FÉVRIER, 11H30

HOMMAGE À MISSAK MANOUCHIAN

Responsable militaire de la région parisienne des Francs-Tireurs et Partisans – Main d'œuvre Immigrée (FTP-MOI), Missak Manouchian fut fusillé par les nazis le 21 février 1944. La commémoration aura lieu au 11 rue de Plaisance, où le résistant vécut avec sa femme Mélinée de 1941 jusqu'à leur arrestation le 16 novembre 1943, devant la plaque qui leur rend hommage.

PUBLICITÉ

ÇA S'EST PASSÉ AU CA

En fin d'année 2015, deux conseils ont eu lieu les 2 et 30 novembre. Retour sur quelques délibérations.

ENGAGEMENT TENU



Le logement, toujours une priorité municipale

Au conseil du 30 novembre, 9 délibérations portaient sur le financement de logements sociaux par la Ville de Paris. Ainsi dans le 14^e, 263 logements sociaux seront financés sur 8 adresses réparties dans les différents quartiers:

- 13 logements au 15 rue Gassendi
 - 29 logements au 80 rue de la Tombe-Issoire
 - 10 logements au 38 rue Gergovie
 - 62 logements au 68-82 avenue du Maine
 - 8 logements au 7 rue d'Odessa
 - 107 logements 10 rue Gaston Bachelard
 - 20 logements au 105 rue R. Losserand
 - 14 logements au 155 rue du Château
- La 9^e délibération concernait une mise en location d'un immeuble au 16 Villa Saint Jacques à un bailleur après préemption par la Ville.

JEUNESSE



Un contrat pour valoriser la jeunesse

Les contrats jeunesse d'arrondissement, conclus entre la Mairie de Paris et les mairies d'arrondissement, constituent des déclinaisons du programme parisien pour l'autonomie des jeunes et permettent de formaliser l'orientation stratégique de la politique jeunesse à mener dans chaque arrondissement. Le 14^e

est un arrondissement jeune : 28,4 % de la population est âgée de moins de 25 ans contre 27,9 % à Paris. Les jeunes âgés de 16 à 25 ans représentent 17,1 % de la population, contre 14,6 % à Paris. À noter une surreprésentation des étudiants avec 60 % des jeunes de 16 à 25. Ce nouveau contrat jeunesse vise à :

- favoriser l'insertion et l'orientation des jeunes par une démarche de soutien à la recherche de stage, par une meilleure diffusion de l'information entre acteurs de l'emploi et vis-à-vis des jeunes, par la prise en compte de l'axe santé, la prévention du décrochage scolaire et une meilleure diffusion de l'information logement;
- promouvoir la participation des jeunes à la citoyenneté en développant le partenariat entre les structures et en valorisant l'engagement des jeunes;
- renforcer l'accueil des jeunes dans l'espace public et l'accessibilité des équipements en contribuant à une meilleure diffusion de l'offre existante, en favorisant une plus grande mixité de l'offre notamment sportive et par des actions permettant de valoriser la jeunesse.

TRAVAUX DE VOIRIE



Adoption d'un règlement pour simplifier les travaux

Le règlement de voirie est un document d'urbanisme local qui établit très précisément les modalités d'exécution des travaux. Ce nouveau règlement vise notamment à simplifier les interventions des tiers sur l'espace public pour limiter la durée des travaux. En effet, jusqu'à présent, après des travaux de gros œuvre réalisés par un tiers (concessionnaire ou opérateur immobilier), il revenait à la Ville le soin de remettre la chaussée ou le trottoir en état, aux frais de ce tiers. Cela entraînait tant de complications techniques, administratives et budgétaires que désormais les travaux de remise en état de la voirie seront réalisés directement par les intervenants. Un gain de temps pour tous, surtout pour les riverains subissant les travaux.

ENGAGEMENT TENU



Un nouveau conservatoire Porte de Vanves

Le conseil du 2 novembre a été marqué par l'approbation du projet de conservatoire, qui répond à 4 objectifs :

- Accroître l'offre et l'accès à l'enseignement artistique,
 - Disposer de moyens matériels nécessaires pour que les nouvelles propositions pédagogiques (pratiques collectives, offre de disciplines diversifiées) puissent se mettre en œuvre dans des conditions optimales,
 - Disposer d'un « grand studio » ouvert sur le territoire,
 - Approfondir la démarche d'ouverture sur son environnement initiée par le Conservatoire.
- Situé sur une parcelle impasse Vandal - bd Brune, ce nouveau bâtiment accueillera également des bureaux permettant d'accueillir un nouveau grand service social polyvalent issu de l'unification du CASVP et de la DASES pour favoriser une meilleure prise en charge des publics en améliorant l'accès au droit et en rendant leur parcours plus fluide. Le rassemblement de tous les travailleurs sociaux et agents administratifs qui contribuent à cette réussite en un seul point permettra d'offrir un service plus complet et plus universel, plus identifiable aussi pour les usagers.

L'architecte est à l'œuvre pour mener les études permettant le démarrage des travaux de septembre 2017 à mars 2019. L'ouverture du nouveau bâtiment est prévue à l'été 2019.

LE 14^e EN MOUVEMENT PROJETS

Le projet d'écoquartier Saint-Vincent de Paul se dévoile un peu plus

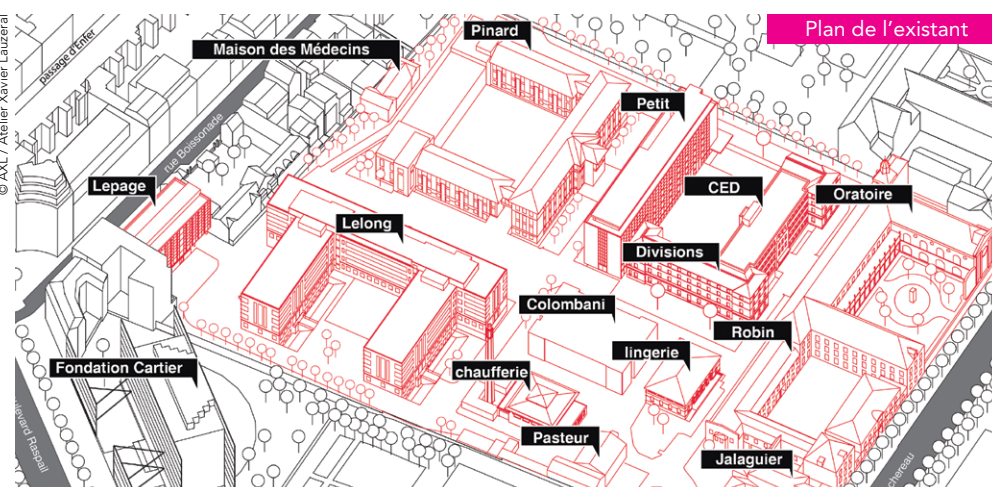
Le 1^{er} décembre, les riverains ont été invités à une réunion de présentation de l'étude réalisée par l'agence Anyoji-Beltrando. Celle-ci porte sur la parcelle de l'ancien hôpital, qui comporte 16 bâtiments sur une surface de 3,4 hectares. Un site que l'architecte voit comme un vaste enclos mais non une enclave. Déjà densément construit, il abrite des axes de compositions à retrouver et un front urbain à préserver sur l'avenue Denfert Rochereau. Le projet prévoit la création d'un grand jardin ouvert au

cœur du quartier. Les hauteurs les plus importantes seront développées en cœur d'îlot. Dans ce schéma, l'Oratoire, le bâtiment Robin ainsi que la Maison des Médecins sont conservés, et Lelong surélevé. Le bâtiment Pinard accueillera un multi équipement. Deux îlots seront à créer en lieu et place de la Chaufferie et du bâtiment Pierre Petit. Trois nouveaux ateliers de concertation les 5, 12 et 16 décembre, ont permis d'approfondir la réflexion sur les usages du quartier. Ont été abordées notamment les questions de

l'animation, des commerces, des activités, de la voie circulée et de l'espace public central.

CALENDRIER: Le printemps 2016 sera marqué par la poursuite de la concertation avec une réunion publique de restitution des ateliers de décembre et une exposition publique du projet retenu. Le début des travaux est envisagé à l'automne 2017.

Consultez les plans de l'existant et du projet sur <https://st-vincent-de-paul.imaginons.paris/>



Rejoignez le Conseil Local du Handicap !

Le 6 novembre dernier, le Conseil Local du Handicap a été lancé en Mairie du 14^e. Cette nouvelle instance participative a pour objectif d'être un lieu d'échanges et de propositions permettant de renforcer l'inclusion de toutes et tous dans la vie de l'arrondissement. Elle regroupe les acteurs institutionnels, associatifs et les citoyens qu'ils soient en situation de handicap ou non.

« Les personnes directement concernées par le handicap et les acteurs locaux sont les prescripteurs les mieux placés pour identifier les besoins et les solutions concrètes à mettre en œuvre en matière d'inclusion et d'accessibilité de leur environnement direct et il est essentiel pour moi, en tant qu'élue, qu'existe un tel espace de dialogue », explique Elisabeth Guy-Dubois, 1^{ère} adjointe à la Maire du 14^e en charge du handicap. Des commissions thématiques ont été créées : « accès aux services publics », « cadre de vie », « épanouissement », « sensibilisation », « travail et emploi ».

Si vous souhaitez y participer vous pouvez envoyer un mail à clh14@paris.fr



Une halle au service de l'alimentation durable

Qui n'a jamais mangé une pomme pour combler une petite faim ! L'association Générations Futures révèle que ce petit moment de détente n'est pas toujours aussi sain qu'il en a l'air. Elle a relevé lors d'un test six résidus chimiques et un perturbateur endocrinien dans une pomme non issue de l'agriculture biologique. Nos assiettes en regorgent ! Face à ce constat, que faire ? Même si nous avons conscience des dangers de la « mal bouffe », y remédier, trouver des alternatives n'est pas si aisé. Les inégalités devant l'accès à une alimentation de qualité demeurent aujourd'hui criantes. Les collectivités locales ont un rôle à jouer. Notre arrondissement a fait le choix de développer sur son territoire une offre d'alimentation durable provenant de circuits courts dans sa restauration collective, mais aussi en soutenant le réseau des producteurs bios et en portant le projet d'une halle alimentaire sur le quartier Porte de Vanves en pleine mutation.

La halle alimentaire a vocation à être un lieu de l'Économie Sociale et Solidaire qui propose, à des prix accessibles tout en rémunérant à sa juste valeur les paysans, des produits de l'agriculture biologique, d'agriculteurs en conversion. Ce lieu est également pensé comme un espace d'échanges, de sensibilisation et de réflexions sur l'alimentation, le gaspillage alimentaire. Une épicerie, une offre de restauration, une programmation culturelle en feront un lieu phare du quartier et de l'arrondissement. À suivre !

LE 14^e EN MOUVEMENT PROJETS

De nouveaux jardins sur les murs

Le projet « Des jardins sur les murs » visant à végétaliser une quarantaine de murs dans la capitale est arrivé en tête des votes des Parisiens pendant la votation citoyenne du Budget participatif en septembre 2014. Deux d'entre eux localisés dans le 14^e sont en cours de réalisation. Le premier sur les murs devant l'école, au 10-12 rue Severo, est composé de plantes grimpantes volubiles sur 60 m² de surface verticale. Le second, de part et d'autre du métro aérien, au niveau du 5 boulevard Saint-Jacques, comporte 6 espèces de plantes grimpantes plantées en

jardinières et couvre 170 m² de clôtures grillagées. Seront également réalisés en 2016 les 2 murs votés dans le cadre du budget participatif 2015, l'un au square Alésia-Ridder, l'autre à l'école Maurice d'Ocagne. Ils s'ajouteront aux 7 murs végétalisés que compte déjà l'arrondissement et aux 5 autres qui doivent être créés dans le cadre de l'opération « Du vert près de chez vous ». Au total c'est donc 16 murs que nous pourrons bientôt admirer dans l'arrondissement, nous permettant de profiter autrement de la nature en ville.



Le déclic pour les langues étrangères

Le projet « Déclic Langues » est un projet d'immersion linguistique proposée aux enfants pendant la pause méridienne et le temps de l'ARE (Aménagement des Rythmes Éducatifs). Le principe repose sur des activités (jeux créatifs et sportifs, ateliers de cuisine, théâtre, multimédias...) réalisées en langue étrangère avec des animateurs bilingues recrutés à cet effet. Depuis la rentrée 2014, ces

activités sont proposées en 5 langues (anglais, espagnol, allemand, portugais et italien) dans 24 écoles de l'arrondissement. Conformément au souhait de la Maire de Paris, des échanges à distance sont initiés avec des élèves d'autres villes étrangères telles que New York, Lisbonne, Madrid ou Berlin, prélude à de véritables voyages d'échanges linguistiques avec accueil dans les familles des élèves.

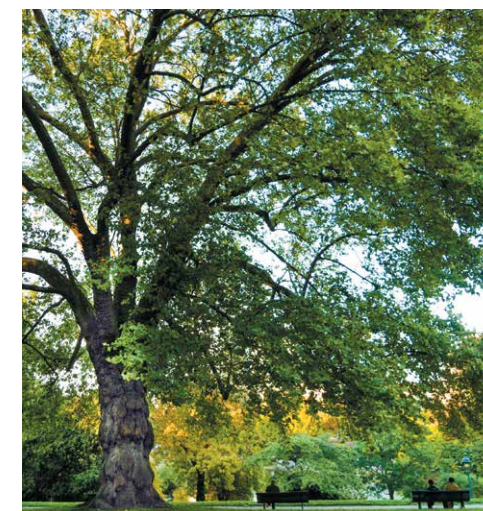
La MdEE14 rénoverée pour élargir ses services

Dans le cadre de la création du nouveau label « Paris Emploi » et de l'évolution des services des Maisons des Entreprises et de l'Emploi, la MdEE14 sera fermée pour des travaux d'aménagement, à compter du 18 décembre jusqu'à début mars 2016.

Pour tout renseignement ou demande d'inscription à des sessions de recrutement, nous vous remercions de téléphoner au 01.71.18.77.00 ou bien de prendre contact par mail ddeees-initiatives-emploi@paris.fr (envoi du CV indispensable pour candidater par mail).

Le parc Montsouris avance son horaire d'ouverture

L'extension des heures d'ouverture du parc Montsouris était une revendication portée de longue date par les habitantes et les habitants du quartier. Cette demande a été soumise aux agents de la Ville de Paris en charge de la surveillance du parc et a été débattue au sein des instances représentatives. Ainsi, il a été choisi d'avancer l'heure d'ouverture du parc à 7h et de maintenir les heures de fermeture actuellement en vigueur. Ce nouvel horaire est effectif depuis le lundi 4 janvier !



LE 14^e EN MOUVEMENT

L'ACTU VUE PAR LES COLLÉGIENS

La musique au cœur de notre quartier



Le conservatoire arrive chez nous ! Bientôt, la musique sera accessible aux jeunes de notre quartier, grâce à l'implantation, sur le boulevard Brune, d'un établissement d'enseignement artistique. Une sensibilisation à la musique est déjà en cours depuis l'année dernière, au collège François Villon, avec une chanteuse lyrique, qui intervient auprès des 6^e et des 5^e. Nous avons rencontré cette soprano, qui s'appelle Alice Cathelineau. Elle a 28 ans, elle est chanteuse lyrique depuis deux ans et directrice artistique d'une compagnie du nom de « Opéra sur le toit ». L'idée de cette compagnie est de faire découvrir la musique classique aux nouvelles générations, et de leur donner envie d'en faire.

« J'aimerais que l'opéra d'aujourd'hui soit plus proche des gens », nous dit-elle. C'est d'ailleurs pour cela qu'elle a créé sa compagnie, et qu'elle s'investit dans des ateliers au collège. Mais à terme, elle aimerait que le futur conservatoire poursuive son action auprès des collégiens. « Le conservatoire, c'est une école de la rigueur et de la vie. On apprend à s'y organiser, à développer son imaginaire », apprécie Alice Cathelineau. Reste à prendre notre mal en patience, car le conservatoire ouvrira en 2019 !

Laurène Rousseau et Chaima Themri,
3^e 2 Cartier-Bresson

Le Conseil de Vie Collégienne (CVC)

Le 8 décembre a eu lieu le premier CVC du collège Alberto Giacometti pour cette année scolaire. « Le CVC c'est un groupe d'une vingtaine d'élèves volontaires, sélectionnés sur lettre de motivation », explique Josephine R. élève de 5^e qui a rejoint le groupe cette année. Créé l'an dernier et reconduit cette année par les deux CPE et par l'assistant de prévention et de sécurité du collège, qui fixent l'ordre du jour, le CVC se réunit au moins une fois par mois durant la pause méridienne. « Nous soumettons, débattons et votons des projets en étant orientés par les CPE, qui eux n'ont pas le droit de vote. Les idées sélectionnées durant le vote seront ensuite soumises au conseil d'administration », précise Joséphine R. Les élèves y soumettent, y débattent et votent des projets, des achats de matériel, etc. orientés par les CPE (qui n'ont pas le droit de vote). Les idées sélectionnées durant le vote seront ensuite soumises au conseil d'administration. Le CVC a été créé d'après le modèle du CVL (conseil de vie lycéenne), mis en place dans certains lycées. Le CVC est habilité à voter des propositions concernant la santé, l'hygiène et la sécurité, l'aménagement des espaces destinés à la vie collégienne et l'organisation des activités sportives, culturelles et périscolaires. Les CPE signent les propositions de la séance, qui seront envoyées au rectorat. Le CVC travaille actuellement sur des règles de vie découlant de la charte de la laïcité.

Matteo W 5B, Melvil B 5B et Josephine R 5E Alberto Giacometti

Zup de Co prévient le décrochage scolaire

« L'Océan sonore / Palpite sous l'œil / De la lune en deuil / Et palpite encore [...] »

Dans la salle 27, au deuxième étage du collège François-Villon, deux élèves sont penchés sur ces quelques vers. Ils sont très concentrés, pour transformer le poème « Marine » de Paul Verlaine, en texte en prose. Comme souvent le jeudi à 13h30 - en fonction de leurs disponibilités et de celle des élèves -, Victor Carette, 26 ans, et Ulrich Bordier, 23 ans, se retrouvent là, pour aider les élèves de 4^e dans les matières de français et de maths, « car c'est là que les élèves ont le plus de difficultés », soulignent-ils. Victor et Ulrich sont en service civique, c'est-à-dire qu'ils sont engagés sur une action jugée prioritaire par le gouvernement, pour renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale. Les deux jeunes hommes travaillent pour l'association Zup de Co, créée en 2005 par François-Afif Benthane

pour empêcher le décrochage scolaire. « 140 000 jeunes sortent, chaque année, du système scolaire sans qualification », note le site internet de Zup de Co et selon l'Insee, 12 % des jeunes de 18 à 24 ans sont décrocheurs, c'est-à-dire ont quitté l'école sans aucun diplôme, ou avec seulement le brevet des collèges. Notre arrondissement n'est pas épargné par ce fléau, c'est pour cela que Zup de Co intervient dans trois collèges, sur les quinze concernés à Paris. À François-Villon, soixante élèves de 4^e bénéficient de cette action, à raison de trois heures par semaine, qui sera à terme étendue aux 6^e et 3^e. Pour Victor, qui a terminé ses études de sociologie, « c'est une sorte de prolongement de ses études, comme une enquête de terrain ». Quant à Ulrich, qui est toujours à la fac d'histoire, « c'est un moyen



de financer une partie de ses études ». En effet, tous les deux sont payés 600 € par mois pour 30 heures de travail par semaine. Mais ce qui compte avant tout pour eux, c'est l'engagement : « Nous faisons ce travail car nous aimons aider les gens, expliquent Victor et Ulrich, entre deux exercices de maths sur la simplification. En aidant ces collégiens, en espérant œuvrer pour éviter qu'ils décrochent, nous nous sentons utiles. »

Adil Delepierre et Marwa Sayoud,
3^e 2 Cartier-Bresson

Giacometti Pas à Page

C'est parce que l'atelier de l'artiste était situé dans le 14^e arrondissement et que la Fondation Alberto et Annette Giacometti va bientôt y installer un institut, que le projet Giacometti, Pas à page est né. Nous sommes vingt élèves volontaires de sixième du collège Giacometti et nous nous retrouvons deux heures tous les vendredis après-midi avec trois professeurs (français, arts plastiques et documentation) pour travailler sur ce projet. Depuis la rentrée, notre groupe a fait un

tour du quartier avec Olivier Renault, de la librairie la petite lumière (anciennement l'Arbre à Lettres) et auteur de *Montparnasse les lieux de légende*. Nous avons également rencontré Claudine et Roland Sabatier, illustrateurs des *Encyclopédies des lutins, des elfes et des fées* et travaillé avec les musées Bourdelle et Rodin. La Fondation nous a invités dans ses locaux et nous avons pu admirer des œuvres originales de très près. Des professionnels nous ont expliqué certaines

techniques de l'artiste. Nous avons poursuivi le travail en classe en effectuant des recherches documentaires sur la biographie et l'œuvre de Giacometti et découvert, par la pratique, différentes techniques artistiques de sculpture et d'estampe. Notre objectif final est de réaliser un livre sur l'artiste !



Logo dessiné par Jose T. de

Les élèves de 6B, 6C, 6D et 6E Alberto Giacometti participants au projet

Notre atelier et notre blog de photo reportage

Le jeudi 3 décembre, la classe Cartier-Bresson a eu la chance de pouvoir interroger cinq professionnels : une infirmière, un notaire, un scénariste et deux comédiens. La classe a donc été divisée en quatre groupes. Nous avons pu leur poser des questions, prendre des photos et discuter afin de préparer des articles qui seront publiés sur notre blog. Chaque groupe était assez calme, l'ambiance studieuse. Les élèves écoutaient et prenaient des notes, chacun intéressé par le professionnel qu'il écoutait. Cette séance était la 7^e de l'atelier. Cet atelier, encadré par deux photojournalistes, a tout d'abord été proposé à la 4^e 4 du collège François Villon. La classe a créé un journal de 24 pages (« Rapporteur ») et un film photographique sur le quartier de la porte de Vanves (ensemble de plusieurs petits dioramas sonores). Les élèves de cette classe ont voulu et ont pu continuer cet atelier lors de leur année de 3^e. Cet atelier se continue donc cette année avec un blog, où les élèves postent des photos légendées de professionnels qui présentent leur métier. Nous vous invitons à y jeter un coup d'œil : <http://www.quandjeseraigrand.info/>



Matiss Pechoultries, 3^e 2 Cartier-Bresson



Les mordus du manga

Les mordus du manga est un projet des bibliothèques de la ville de Paris. Pour nous en parler nous avons rencontré Marjorie Basuyau, coordinatrice du projet et bibliothécaire à la bibliothèque Georges Brassens.

En quoi consiste Les mordus du mangas ?

Les lecteurs peuvent, chaque année, de septembre à décembre, voter pour leur manga favori dans l'une des deux sélections (8-12 ans ou 13 ans et plus). En plus du vote, les lecteurs peuvent participer à un jeu quiz et gagner des cadeaux. L'annonce du résultat est faite à l'occasion d'une fête de clôture en janvier où les lecteurs et les éditeurs des mangas gagnants sont invités. Les lecteurs participent alors à des animations variées, profitent d'un goûter et peuvent gagner des mangas lors de jeux.

Comment est né ce projet ?

Les mordus du manga est un projet créé en 2009 par Jaoo Marciel à la demande de la ville de Paris qui souhaitait proposer une action culturelle en direction des adolescents.

Qui l'organise ?

Le projet est organisé par le service des publics et du réseau, Paris Bibliothèques et a pour partenaire le manga café.

Comment se fait la sélection ?

La sélection des mangas faite par un groupe de 8 bibliothécaires de la ville de Paris qui se réunissent tous les mois.

Qui propose ce projet à ses lecteurs ?

26 bibliothèques et médiathèques de la ville de Paris participent au projet. Les CDI de trois collèges du 14^e, dont celui du collège Alberto Giacometti, proposent également à leurs élèves de voter. Toute l'actualité des mordus du manga est consultable sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/lesmordusdumanga>

Mila G 6C Alberto Giacometti

ZOOM
SUR



LA VIE COMMERCANTE DU 14^e

Avec 2800 commerces, notre arrondissement a la chance de bénéficier d'une offre commerciale de qualité et diversifiée. La municipalité apporte son plein soutien à cette activité essentielle aux besoins de tous, au lien social et à la qualité du cadre de vie dans nos quartiers.

Paris, capitale du commerce

Les commerces parisiens fondent l'identité de Paris, son âme, entre savoir-faire traditionnel et modernité. Avec 62 000 commerces recensés par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) en 2014, Paris est la première ville française en nombre de commerces par habitant (2,8 pour 1 000 habitants) et l'une de celles avec l'offre la plus dense et diversifiée en Europe. Notre arrondissement a lui aussi la chance de bénéficier d'un certain nombre d'artères et de pôles très commerçants : Montparnasse, tourné vers les loisirs et la restauration ; les abords du carrefour Alésia et l'avenue du Général Leclerc où se regroupent les grandes enseignes ou petits indépendants d'équipement de la personne ; le nord de la rue Raymond-Losserand avec des commerces assez diversifiés ou encore la rue Daguerre et sa célèbre zone piétonne si animée. Le 14^e est aussi bien doté en grandes surfaces avec une vingtaine de supermarchés répartis sur les grands axes commerciaux et la galerie commerciale Gaité qui, avec sa rénovation prochaine, passera de 13 000 à plus de 30 000 m². Avec la création récente du marché Jourdan, dernier né des marchés alimentaires parisiens, les habitants peuvent remplir leur caddie dans 6 marchés. Sans oublier les marchés non alimentaires avec les puces de la Porte de Vanves, véritable paradis des chineurs et le Marché de la Création, qui réunit chaque dimanche les artistes boulevard Edgar Quinet. Mais si le tableau est globalement satisfaisant, avec un tissu commercial dynamique, divers et attractif, il masque des disparités avec des secteurs encore mal desservis, comme le quartier Montsouris ou le boulevard Arago. Dans une conjoncture difficile, les commerçants doivent aussi faire face à

la flambée des prix de l'immobilier depuis 10 ans et au développement offensif des enseignes, qui participe à la rareté du foncier disponible.

Des outils pour soutenir l'activité

La municipalité a donc de bonnes raisons de poursuivre et d'accentuer la politique volontariste qu'elle mène depuis 2001 en faveur du commerce de proximité. À travers les révisions du Plan Local d'Urbanisme (PLU), Paris s'est attachée à protéger son activité commerciale. Sur certaines artères, elle peut empêcher que des locaux commerciaux ne soient transformés en logement ou bureau, une protection qui peut même être renforcée pour préserver le caractère artisanal d'un commerce. La Ville a aussi mis en place des dispositifs d'aide à la création ou à la reprise de commerces. Elle soutient aussi l'animation commerciale dans les quartiers par des subventions aux associations, notamment pour l'organisation des illuminations.

Desnoyer, la star des bouchers s'est lancée dans le 14^e

En ouvrant sa première boucherie en 1998, Hugo Desnoyer a jeté son dévolu sur le 14^e en s'installant au 45 rue Boulard, à quelques pas de la mairie. Artisan passionné, il sillonne très vite la France à la recherche des meilleurs éleveurs. Sa viande exceptionnelle attire l'attention et il devient le fournisseur des chefs étoilés et des bonnes tables. Professionnel fier de son métier, il profite de son aura médiatique pour défendre la revalorisation des métiers manuels, mal vus alors qu'ils procurent de réels débouchés. Il en apporte la preuve par l'exemple en se montrant généreux avec ses équipes et en s'illustrant comme



entrepreneur hors pair. Il innove avec une boucherie table d'hôte dans le 16^e, se diversifie avec un bar à viande qui vient d'ouvrir halle Secrétan et exporte son savoir faire à l'internationale avec un premier restaurant à Tokyo. Si son talent l'emmène loin de la rue Boulard, les habitants du 14^e continuent d'y trouver l'une des meilleures viandes au monde.

<http://www.hugodesnoyer.com/fr/>

Ingrid Michel, présidente de Village Didot

En janvier, c'est avec un pot convivial qu'est lancé le Village Didot, la nouvelle association des commerçants de la rue. Ils sont une petite dizaine à s'être mobilisé pour lui donner naissance. Ingrid, la présidente, aussi gérante du bar à vin « les vignobles du plaisir » explique : « Après des années difficiles, nous voyons avec soulagement ouvrir de nouveaux commerces comme la poissonnerie ou la boucherie. Nous avons envie d'accompagner cet élan en organisant des manifestations pour dynamiser la rue et la vie de quartier ». Et les projets ne manquent pas : relancer le très populaire vide-grenier, organiser des repas de quartier, embellir la rue avec des actions de végétalisation et de street art, créer un mur d'expression... Et comme le quartier est familial, beaucoup d'activités seront dédiées aux enfants tout au long de l'année.

Suivez l'actualité de l'association sur sa page Facebook : paris14didot



Sokha Sam Bath, gérant de la Biocoop la Ruche d'Alésia

Lancée il y a 4 ans au sein du réseau d'indépendant Biocoop, la Ruche propose aux amateurs de bio dans un décor coloré une profusion de denrées, soigneusement présentées dans des rangements en forme d'alvéoles. Dans ce temple du commerce équitable, on privilégie les produits frais, de saison, locaux, reçus chaque semaine du groupement des fermes d'île de France et d'une multitude de petits producteurs : maraîchers, boulangers, apiculteurs... Ces rayons bien réassortis et achalandés font la fierté de son créateur Sokha Sam Bath. « Les clients qui nous demandent d'ouvrir plus tôt ne se rendent pas compte de tout ce que nous faisons en coulisses pour leur donner satisfaction ! ». Attentif et patient, il a en tout cas réussi à gagner la confiance d'une clientèle de quartier aussi curieuse qu'exigeante et fait grandir son équipe de 4 à 10 personnes.

La ruche d'Alésia. 43, rue Bezout.



PUBLICITÉ

Pour intervenir dans des secteurs touchés par la monoactivité ou la vacance commerciale, la Ville a lancé en 2004 l'opération Vital'Quartier en confiant à la SEMAEST, la mission d'acquiescer et de gérer des locaux commerciaux. Usant de son droit de préemption, elle peut ainsi préserver des locaux commerciaux et peser sur le type d'activité qui s'y installe. Enfin, suite à l'adoption de la loi Artisanat, Commerce et TPE en 2014, la Ville peut compter sur un nouvel outil qui généralise le principe de Vital'Quartier et l'étend à de nouvelles zones d'intervention : le **Contrat de Revitalisation Commerciale** (CRC).

Pour identifier ces zones d'intervention, la Ville a demandé à l'APUR de réaliser un diagnostic qui a été rendu fin 2015. Cette étude en prévoit 12 dont 2 dans le 14^e : Général Leclerc et Montsouris. Une concertation est lancée jusqu'au 12 février 2016, notamment pour préciser le périmètre de ces zones. Par leur vœu du 2 novembre, les élus du 14^e ont appelé à ce que la zone initiale soit élargie au secteur délimité par l'avenue Marc Sangnier, la rue Raymond Losserand, la rue d'Alésia et la rue Didot. Cette question sera discutée lors de la **réunion publique du 4 février** à la mairie du 14^e avec Olivia Polski, Adjointe à la Maire de Paris chargée du Commerce et de l'Artisanat, et Carine Petit, Maire du 14^e. Un questionnaire est également en ligne sur le site de la mairie de Paris permettant à tous les parisiens de formuler leurs propositions.

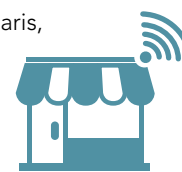
Rénovation des locaux commerciaux de la porte de Vanves

C'est bien plus qu'un coup de pinceau dont vont bénéficier 9 des commerces du quartier prioritaire Didot-Porte de Vanves. Grâce au dispositif d'accompagnement des bailleurs sociaux mis en place par le département, Paris Habitat a réalisé un large état des lieux et identifié 9 locaux nécessitant une rénovation et qui accueillent des commerces et services de proximité tels que restauration, institut de beauté, boulangerie, retouche. Reprise des façades, des vitrines, pose de rideaux métalliques et de stores, éclairage, signalétique... chacun va bénéficier d'une restauration complète pour la plus grande satisfaction des riverains qui verront ainsi une amélioration tangible de leur cadre de vie.

Retrouver toute l'actualité sur la vie commerçante sur www.paris.fr. Et sur le site de la SEMAEST son « guide pratique d'accueil et d'information des commerçants et artisans à Paris » <http://www.semaest.fr/>. L'étude de l'APUR sur le commerce à Paris : <http://www.apur.org/etude/commerce-paris-diagnostic-proposition>

Booster le commerce de proximité grâce au numérique

Lancé en 2015 par la SEMAEST, société de la Ville de Paris, CoSto (connected store) est le réseau dédié aux commerçants de proximité, artisans et créateurs avec pour triple mission de les informer, leur faire expérimenter des solutions innovantes et promouvoir le commerce connecté. Retrouvez ce dispositif sur www.costo.paris



PAROLE DE QUATORZIENS

Vous avez répondu à notre question :

Êtes-vous satisfait de l'offre de commerces dans votre quartier ?



Anne Chénais @anne_chenais · 18 déc.
@MairieParis14 Oui super on a tout ce qu'il faut hormis un magasin de bricolage / cruel manque depuis la fermeture de Bricozic à Denfert !



Audrey Livé @AudreyLive14 · 3 h
@MairieParis14 non ! A Porte d'Orléans c'est pas vivant, ni proximité, ni village Pas de librairie, pas de fromager...



ced @cedric29fr · 2 min
@MairieParis14 rue d'Alésia: pas mal mais peu mieux. Trop de chaussures-costumes.

3 QUESTIONS



CYRIL MOURIN

Adjoint à la maire en charge du commerce, de l'artisanat et de l'innovation sociale

Est-ce que la Mairie a un rôle à jouer en matière de commerce ?

Il faut d'abord rappeler l'importance des enjeux commerciaux sur le 14^e. Défendre nos commerces de proximité et nos artisans, ce n'est pas uniquement préserver des entreprises et des emplois, c'est veiller au maintien d'une activité essentielle pour le lien social et le vivre ensemble, c'est protéger la qualité du cadre de vie de nos quartiers. Ce sujet est donc une préoccupation majeure de la mairie, même si nos marges d'action sont limitées par une législation qui a libéralisé l'installation des grandes surfaces alimentaires par une loi de 2010. Les projets de ces enseignes se multiplient et menacent la qualité et la diversité de nos commerces.

Comment la Mairie peut-elle à agir ?

Tout d'abord avec le PLU. Sur certaines rues, il n'est plus possible de transformer un commerce ou une activité artisanale, en des logements ou des bureaux. Mais surtout, conformément à nos engagements, nous allons bénéficier sur le 14^e du Contrat de Revitalisation Commerciale et Artisanale (ex Vital'Quartier). Avec cet outil la Mairie, via un opérateur, pourra préempter des locaux et des baux pour implanter des activités que nous choisirons, avec un réel accompagnement et il en sera de même au sein des locaux des bailleurs sociaux. C'est une vraie avancée. Ce contrat fera l'objet d'une concertation approfondie avec tous les acteurs et riverains.

Et auprès des commerçants eux-mêmes ?

Fils de commerçant, je sais qu'ils attendent surtout de nous qu'on leur permette de travailler ! Mais nous agissons en effet directement auprès d'eux en matière de stationnement, d'accès à des locaux, à des terrasses, pour rénover leur devanture (Porte de Vanves). Nous soutenons aussi leurs associations pour animer nos rues (illuminations, vide-greniers). Nous réfléchissons enfin, sur leur proposition, à un dispositif de soutien pour certains commerçants en difficultés temporaires.

PUBLICITÉ

TROUVER UN MODE DE GARDE ADAPTÉ POUR SON ENFANT DÉCRYPTAGE

Le 14^e arrondissement est riche d'une population active et familiale dont les besoins en matière de garde du petit enfant sont multiples. Faciliter la vie des familles constitue une priorité et nous souhaitons répondre au mieux à leurs attentes. Différentes formules de garde collectives ou individuelles existent et nous nous efforçons de les développer et d'en assurer la qualité au quotidien.

L'INSCRIPTION EN CRÈCHE MUNICIPALE

MODE D'EMPLOI

PRÉINSCRIPTION À PARTIR DU 6^e MOIS DE GROSSESSE



Pièces à présenter [documents originaux]

- la pièce d'identité de chacun des parents
- enfant à naître : un certificat de grossesse comportant la date d'accouchement prévue ou, à défaut, le tableau récapitulatif de la sécurité sociale reçu lors du 4^e mois de grossesse
- enfant né : le livret de famille ou un acte de naissance
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou, en cas d'hébergement, un certificat d'hébergement avec pièce d'identité de l'hébergeant
- le dernier avis d'imposition ou de non-imposition de chacun des parents
- le dernier bulletin de salaire de chacun des parents (ou attestation de paiement du Pôle Emploi, carte d'étudiant, attestation de stage, etc.)
- le numéro d'allocataire CAF de Paris (si allocataire)
- attestation CAF si parent isolé

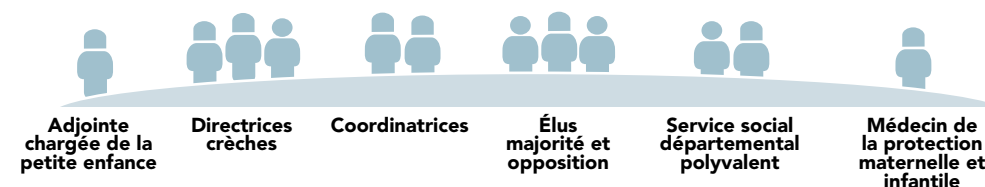
CONFIRMATION DANS LES 15 JOURS SUIVANT LA NAISSANCE

Confirmation de la demande en envoyant une copie de l'acte de naissance. Elle doit par la suite être confirmée tous les 6 mois pour ne pas être considérée comme caduque.



COMMISSION D'ATTRIBUTION ÉVALUATION DES DOSSIERS

Activité des parents, revenus, situation familiale, nombre et âge des enfants...



ATTRIBUTION

Les familles ayant obtenu une place sont informées par courrier. Le bilan de chaque commission est affiché en Mairie et publié sur mairie14.paris.fr



L'INSCRIPTION EN CRÈCHE ASSOCIATIVE

MODE D'EMPLOI

Inscription comme demandeur directement auprès de l'association. Retrouver la liste et les coordonnées de l'ensemble des crèches du 14^e sur mairie14.paris.fr

CHIFFRES CLÉS SUR LA PETITE ENFANCE

3939 ENFANTS DE MOINS
DE 3 ANS DANS LE 14^e

1 832 DONT
PLACES D'ACCUEIL

832 nouvelles entrées
en crèches entre septembre
2014 et septembre 2015

1 150
PLACES
EN STRUCTURES
D'ACCUEIL
MUNICIPALES

14 crèches collectives (912 places)
3 crèches familiales (158 places)
4 haltes crèches et
haltes-garderies (80 places)

1 582
PLACES
EN STRUCTURES
D'ACCUEIL
ASSOCIATIVES

11 crèches (497 places)
3 haltes-garderies (49 places)
2 crèches parentales (36 places)

1 100
PLACES EN JARDIN
D'ENFANTS

2 établissements de Paris-Habitat
(100 places)

OUVERTURE AU
PRINTEMPS 2016
DE LA NOUVELLE CRÈCHE
COLLECTIVE MUNICIPALE
ÎLOT DES MARINIERS

(66 places)

Pour vous aider à faire votre choix entre les différents modes de garde et comparer les coûts, rendez-vous sur le site WWW.PARIS.FR/CRECHES

Des conseillers sont à votre écoute par téléphone :

0805 29 11 11

ou par mail :

FAIREGARDER-MONENFANT@PARIS.FR

TRIBUNES

UNE BONNE ANNÉE 2016 EN CONTINUANT À NOUS BATTRE POUR VOUS ET AVEC VOUS !

Le groupe SRA vous souhaite pour vous et vos proches une bonne et belle année 2016, qu'elle puisse vous être douce et heureuse. 2015 aura été une année particulièrement éprouvante pour les Parisiennes et les

Parisiens avec les doubles attentats de janvier et novembre. Puisse cette nouvelle année apporter espoir, paix et sérénité. En tout cas comme élu-e-s du 14^e nous continuerons notre travail à votre côté, car nous voulons que chaque année vous soit utile et que dans ce flot continue de mauvaises nouvelles, de repli sur soi et d'égoïsme, le 14^e continue à porter haut les valeurs d'humanisme, de tolérance et de progrès, qu'il soit l'arrondissement de la jeunesse, qu'il soit un arrondissement solidement ancré dans la réalité de vie de ses habitants. C'est fort de ces principes que nous nous

battons et que nous continuerons à nous battre avec vous et pour vous tout au long de cette nouvelle année. Nous ne saurions terminer cette tribune sans vous remercier d'avoir fait le choix lors des dernières élections régionales de porter une majorité de suffrage sur les listes que nous soutenions au premier et deuxième tour. Nous y voyons le double signe d'un attachement aux principes que nous portons et un encouragement à poursuivre nos actions.

GROUPE SOCIALISTE, RADICAUX ET APPARENTÉS

LE MOT DU GROUPE ECOLO: UN AN ET DEMI D'ÉCOLOGIE DANS LE 14^e

Un an et demi après les élections municipales, il est temps de dresser un premier bilan de notre action d'élu-e-s écologistes. En tant que composante de la majorité municipale, notre objectif est simple: placer l'écologie au coeur des préoccupations. L'écologie c'est d'abord préserver notre environnement et lutter contre la pollution.

C'est pourquoi nous nous sommes engagés pour demander la réduction de la vitesse automobile et donner plus de place aux vélos et piétons, via la création de nouvelles pistes cyclables, ou des élargissements de trottoirs. Nous avons également agi pour végétaliser nos rues, encourager le compost et mettre plus de moyens dans la rénovation thermique des bâtiments. Nous défendons aussi une autre économie: locale et respectueuse des êtres humains. Nous avons donc soutenu l'ouverture de nouvelles structures de l'économie solidaire, par exemple une ressourcerie ou un atelier participatif de

réparation de vélos. Nous oeuvrons par ailleurs en faveur d'une meilleure gestion des déchets: augmentation du nombre de corbeilles de rue, écopoints textiles, et bientôt l'arrivée d'une déchetterie. Enfin, nous considérons que les habitant-e-s doivent être davantage associé-e-s aux décisions. L'écoquartier Saint-Vincent-de-Paul est emblématique de cette démarche: nous agissons pour que celui-ci soit élaboré avec vous.

Bonne année 2016 !

CÉLIA BLAUDEL, FLORENTIN LETISSIER, SYLVIE LEKIN, ARMAND RENARD

LUTTONS POUR UNE ÉCOLOGIE SOCIALE

La COP 21 vient de s'achever. Le réchauffement climatique se déroule au long des années, et nécessite des réponses à long terme. Les conséquences pourraient être incontrôlables, et toucher durablement les populations, en premier lieu les plus fragiles, et les plus pauvres. C'est un effort colossal, que d'augmenter la production d'énergie nécessaire à la population tout en divisant par 3 les émissions de gaz à effet de serre. Bien des étapes restent donc à franchir. La première d'entre elle sera la ratification de l'accord par

chaque pays après l'avoir traduit dans leur droit national. Tout reste à réaliser. La concrétisation des 100 milliards de dollars reste à être confirmée, la structuration du Fonds vert reste floue (dons, prêts subventions...) comme les modalités de sa répartition entre pays. Enfin si la nature de cet accord favorise l'engagement politique de chaque nation, il est très loin d'être juridiquement contraignant comme le revendiquaient les peuples en décrétant l'état d'urgence climatique. Le caractère universel, juridiquement contraignant et différencié permettant de vérifier la réalisation des plans nationaux de lutte contre le changement climatique reste lui aussi tout à fait hypothétique.

Au fond il s'agit de dire dans quelle civilisation nous voulons vivre: celle de la poursuite de l'accaparement de 50 % des richesses patrimoniales par 1 % de la population mondiale ou bien celle d'un développement responsable ouvrant la voie à l'émancipation humaine en réduisant les inégalités, tant sociales qu'environnementales, partout dans le monde. Les citoyens veulent être entendus, car ce n'est pas à eux de payer les hérésies du système consumériste propre au capitalisme, et du profit sans frontières.

ÉLUS DU GROUPE COMMUNISTE – FRONT DE GAUCHE

SOUHAITONS UNE ANNÉE UTILE AU 14^e !

En ce début d'année, nous avons tous encore à l'esprit les dramatiques événements du 13 novembre. Nos premiers vœux iront donc à toutes celles et ceux qui en ont souffert, directement ou indirectement. Nos vœux vont ensuite à notre 14^e arrondissement, à qui nous souhaitons une année utile. 2016 doit être l'année des réalisations, à l'inverse de 2015 qui aura surtout été celle des gesticulations. Multiplier les instances dites « de concertation » ne sert à rien si aucune leçon n'en est jamais tirée par la Mairie.

Or, de la propreté des rues aux conditions de scolarité, de l'attractivité commerciale à la sécurité des habitants, force est de constater que le 14^e fait du sur-place, pour ne pas dire pire. Il s'agit désormais d'obtenir des résultats, alors qu'un tiers du mandat s'est déjà écoulé. C'est bien sûr à vous tous, habitants du 14^e, que nous adressons surtout nos vœux pour cette nouvelle année. Que 2016 vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, tous les succès personnels et collectifs. Notre arrondissement est riche de vos réussites, et nous le voulons solidaire pour ceux qui rencontrent le plus de difficultés.

En 2016 vous pourrez compter sur nous comme vous avez pu le faire par le passé. Nous voulons enfin saluer la victoire d'une nouvelle majorité, issue de la droite et du centre, à la Région Ile-de-France. Les électeurs du 14^e ont largement contribué à ce résultat, avec une nette progression par rapport aux précédentes régionales. Nous vous en remercions sincèrement !

NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET, MARIE-LAURE DAUCHEZ, STÉPHANE FERTIER & BERTRAND LESAIN, VOS ÉLUS LES RÉPUBLICAINS

L'ESPÉRANCE, MALGRÉ TOUT

Si l'accord de Paris de décembre 2015 sur le climat ne saurait occulter les faits de violence sans précédent des 7 janvier et 13 novembre dans la capitale, il salue un premier pas vers un avenir sans carbone qui change fondamentalement notre approche du développement: il s'agira désormais d'intégrer le climat dans tout ce que nous ferons: déplacements, production d'énergie, accès à l'eau potable, lutte contre la perte de biodiversité...

Espérons que cet accord qui engage les 195 pays à tout mettre en œuvre pour contenir le réchauffement climatique « bien en deçà de 2 % » passe l'épreuve des mesures concrètes à développer rapidement dans le cadre d'une solidarité active à destination des plus vulnérables. PARIS, la capitale qui a mobilisé toutes les attentions en décembre 2015 porte une responsabilité dans ce domaine. Les Quatorziens attendent des initiatives auxquelles ils sont prêts à s'associer; ne les décevons pas. Dépassons les actions actuelles de communication qui ne sont pas à la hauteur des enjeux de cet accord qui devra aussi être « historique » pour PARIS.

Le Groupe UDI-Modem vous souhaite une excellente année 2016 pleine de joies, de bonheur, de santé et de solidarité pour vous-mêmes et ceux qui vous sont chers.

CHANTAL MERCHADOU, CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT, PRÉSIDENTE DU GROUPE UDI-MODEM ÉRIC AZIÈRE, CONSEILLER DE PARIS, PRÉSIDENT DU GROUPE UDI-MODEM AU CONSEIL DE PARIS

L'ALTERNANCE, ENFIN !

Les habitants d'Ile-de-France l'ont décidé: Valérie Pécresse a été élue à la tête de notre région. C'est une très bonne nouvelle collective, mais aussi pour tous les habitants du 14^e qui vont pouvoir compter sur la priorité donnée au dynamisme économique, à l'amélioration des transports en commun, à l'emploi des jeunes et au logement. Cette élection est la récompense naturelle d'un engagement de tous les instants que Valérie Pécresse a démontré, des années durant, dans l'opposition régionale.

C'est l'aboutissement d'une campagne menée dans le souci de faire l'unité en rassemblant toutes celles et tous ceux qui voulaient l'alternance, en s'appuyant sur les compétences des élus locaux et des militants d'Ile-de-France. C'est aussi le résultat d'un dialogue maintenu de longue date avec les habitants d'Ile-de-France et d'une grande connaissance du terrain. Toute l'équipe 100 % 14^e forme pour elle et pour notre région des vœux de pleine réussite pour cette mandature. Cette élection a été marquée, au premier tour, par une progression importante du Front national, y compris dans le 14^e.

Cela ne peut laisser indifférent tous ceux qui ont en partage les valeurs de la République. Mais ce n'est pas tout: ce vote traduit aussi l'existence de problèmes criants, économiques et sociaux, mais aussi en termes de sécurité, dans certains quartiers du 14^e. Il y a urgence à défendre nos valeurs, il y a aussi urgence à agir et à agir efficacement.

MARIE-CLAIRE CARRERE-GEE ET TOUTE L'ÉQUIPE BÉNÉVOLE 100% 14^e